



PARC CÉZANNE : visite technique du 25 Avril 2019 à 10 h 00

Membres CS présents : MM. FUREDI et POSS.

Copropriétaires présents : Mme THIBAUT et M. WOLKOWITSCH.

CGIMMOBILIER : Mme GLATIGNY

1. ESPACES VERTS :

Demande de devis pour l'élagage du néflier et du cyprès situés devant l'Olympia.

Lors de l'abattage du pin dans le talus en limite nord de copropriété, demander à la société d'enlever le bois mort qui jonche le sol au voisinage.

⇒ À relancer

Le Conseil Syndical est très satisfait des travaux d'aménagement effectués en zone 2 (abords de l'Hermitage et de l'Estaque). Il sera signalé à Jardins Sestian qu'une plante est sèche à l'arrière de l'Hermitage.

2. RÉVISION DU RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ :

Ce point est toujours en cours.

Organiser une réunion de travail avec Me HAGE pour discuter de ses propositions.

⇒ Relancer Maître HAGE pour avoir des propositions de rendez-vous.

3. GRAND-PIN :

La plinthe en entrant à gauche est cassée : Sol 2000 interviendra début mai.

4. OLYMPIA :

Une marche en marbre est cassée : Sol 2000 interviendra début mai.

Il y a un goutte à goutte dans les garages au niveau de celui de M. Obadia : à surveiller

5. SAINTE VICTOIRE :

Il est possible, si ce n'est probable, que la fuite d'eau sur le réseau de chauffage soit due aux travaux sur le chauffage ayant eu lieu dans l'appartement de Mme de Garam. Si tel est le cas, les frais liés à l'intervention d'Engie seront facturés à Mme de Garam.

6. L'ESTAQUE

M. Furedi nous signale que l'éclairage des rampes ne fonctionne toujours pas : demander à ERDE d'intervenir et de prendre contact avec M Furedi avant leur intervention.

7. Travaux d'électricité Ampéris

Lors du rendez-vous fixé le 24 Avril à 11h, la société Ampéris était seule présente, le bureau de contrôle missionné par eux étant parti avant le début de la réunion. À l'arrivée de M. Antunès il nous est indiqué que le bureau de contrôle n'a fait aucune remarque sur les travaux exécutés. Pourtant Ampéris est intervenu sur la copropriété le 24 Avril après-midi et le 25 Avril au matin pour reprendre le câblage des terres des candélabres et installer un autocollant de danger sur l'armoire électrique.

Le Conseil Syndical demande à être informé et présent à tous les rendez-vous, demande le décompte du marché ainsi que la transmission des plans de récolement des ouvrages exécutés (les plans initiaux n'étant pas conformes aux ouvrages exécutés).

8. Diagnostic technique global

Nous attendons la mise à jour définitive du questionnaire à diffuser aux résidents et aux copropriétaires-bailleurs.

Est-il possible d'ajouter au questionnaire une question relative aux radiateurs afin de déterminer la quantité de radiateurs d'origine restants ?

9. DIVERS :

- Demander que les numéros 55-57 soient remis au niveau de l'entrée principale (mur de droite) : un devis de 244 € a été établi par la société SOMOGRV : à relancer pour avoir une date d'intervention.
- Préparer une note en gros caractères pour que les propriétaires de chiens veillent à ce que leurs animaux n'urinent pas sur les bâtiments et autres murets et qu'ils ramassent les déjections.
Mme WOLKOWITSCH se propose d'acheter du répulsif sous réserve que celui-ci soit remboursé par le syndicat.
La note sera affichée dans les halls d'entrée
- Calorifugeage des canalisations d'eau chaude et de chauffage : la société Sud Isolation Solidarité établira un devis à 0€.
- À gauche de la porte d'accès au bloc-garages depuis la courette, une dalle béton est détériorée. Avant d'envisager son remplacement, il sera demandé à Engie s'il leur est nécessaire d'y accéder régulièrement (voir photo).

La prochaine visite aura lieu le jeudi 2 Mai 2019 à 10h00.